



## MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 12 avril 2021 à 19h, à l'Hôtel de Ville situé au 351, rue Turgeon où, via un enregistrement sur le site internet, selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation suivante :**

#### Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.2 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que le bâtiment accessoire doit être implanté à 2m minimum du bâtiment principal alors que le garage a été construit à 1,33m et 1,89m de la résidence.

Dérogation mineure portant sur le paragraphe 4 de l'article 5.5.1.5 du règlement de zonage n° 364-2004 qui indique que le garage doit être implanté à au moins 60 cm de la ligne latérale de l'emplacement, lorsqu'il n'est pas pourvu de fenêtres. La dérogation mineure vise à régulariser l'implantation du garage à 36 cm et 37 cm de la limite latérale.

#### Identification du site concerné :

Propriété de M. France Martel située au 225, rue Pelletier, à Hébertville.  
Désignation cadastrale: Lot no 4 684 356 du cadastre du Québec.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou commentaire par courriel à l'adresse suivante, [dq@ville.hebertville.qc.ca](mailto:dq@ville.hebertville.qc.ca) ou encore par écrit à l'attention de M. Sylvain Privé au 351, rue Turgeon, Hébertville (Québec).**

  
Kathy Fortin  
Secrétaire-trésorière adjointe

**DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingt-sixième jour du mois de mars deux mille vingt et un.**

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de poste, sur le site internet ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, le 26 mars 2021 entre 8 h et 16 h 00.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26<sup>e</sup> jour de mars 2021.**

  
Kathy Fortin  
Secrétaire-trésorière adjointe